

CHAPELLE-GUI

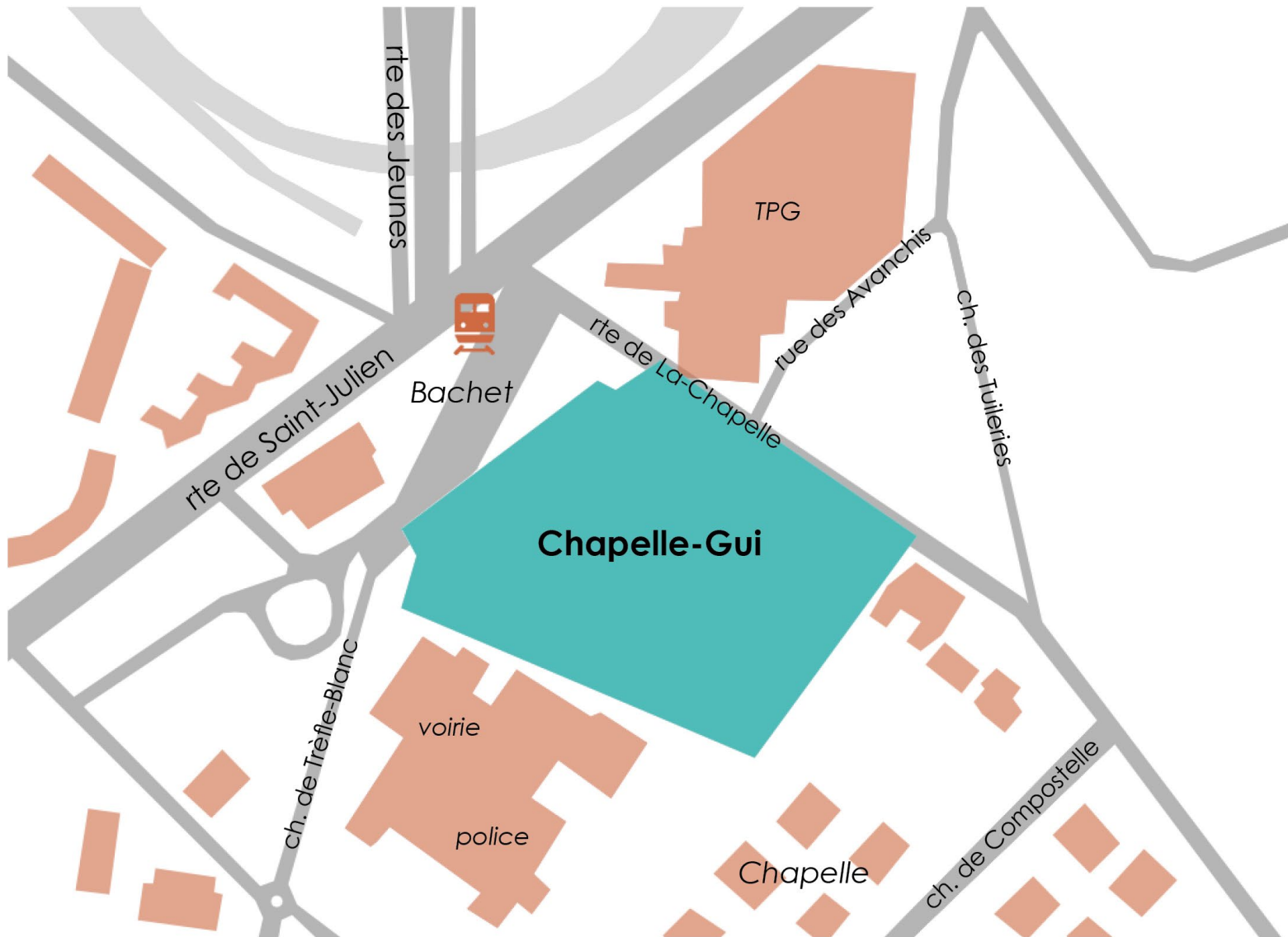
PLANIFICATION TEST // UN PÉRIMÈTRE EN ÉVOLUTION

SÉANCE DE CONCERTATION-04 RESTITUTION





INTRODUCTION





MOT DE BIENVENUE

- M. Jean-Luc Gauthey** / Directeur région Rhône-Ouest, Office de l'Urbanisme /
Département du Territoire du canton de Genève
- Mme Angèle Canelli** / Urbaniste / Ville de Lancy

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

M. Jean-Luc Gauthey / Directeur région Rhône-Ouest, Office de l'Urbanisme (OU) /
Département du Territoire du canton de Genève

M. Grégor Nemitz / Urbaniste & facilitateur / acau architecture sa

M. Damien Bonfanti / Conseiller administratif en charge de l'aménagement du
territoire / Ville de Lancy

Mme Angèle Canelli / Urbaniste / Ville de Lancy

Mme Mélanie Cordier / Ingénieure en environnement OCEV - SERMA
Secteur des évaluations environnementales

M. Patrick Boitouzet / Ingénieur / office cantonal des transports (OCT)

M. Jean-Paul Jaccaud / Architecte / Président du Collège d'Expert.es

Mme Carmen Ortega / Cheffe de projet urbaniste / office de l'urbanisme (OU)

Mme Sabrina Mautone / Architecte urbaniste / office de l'urbanisme (OU)



DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

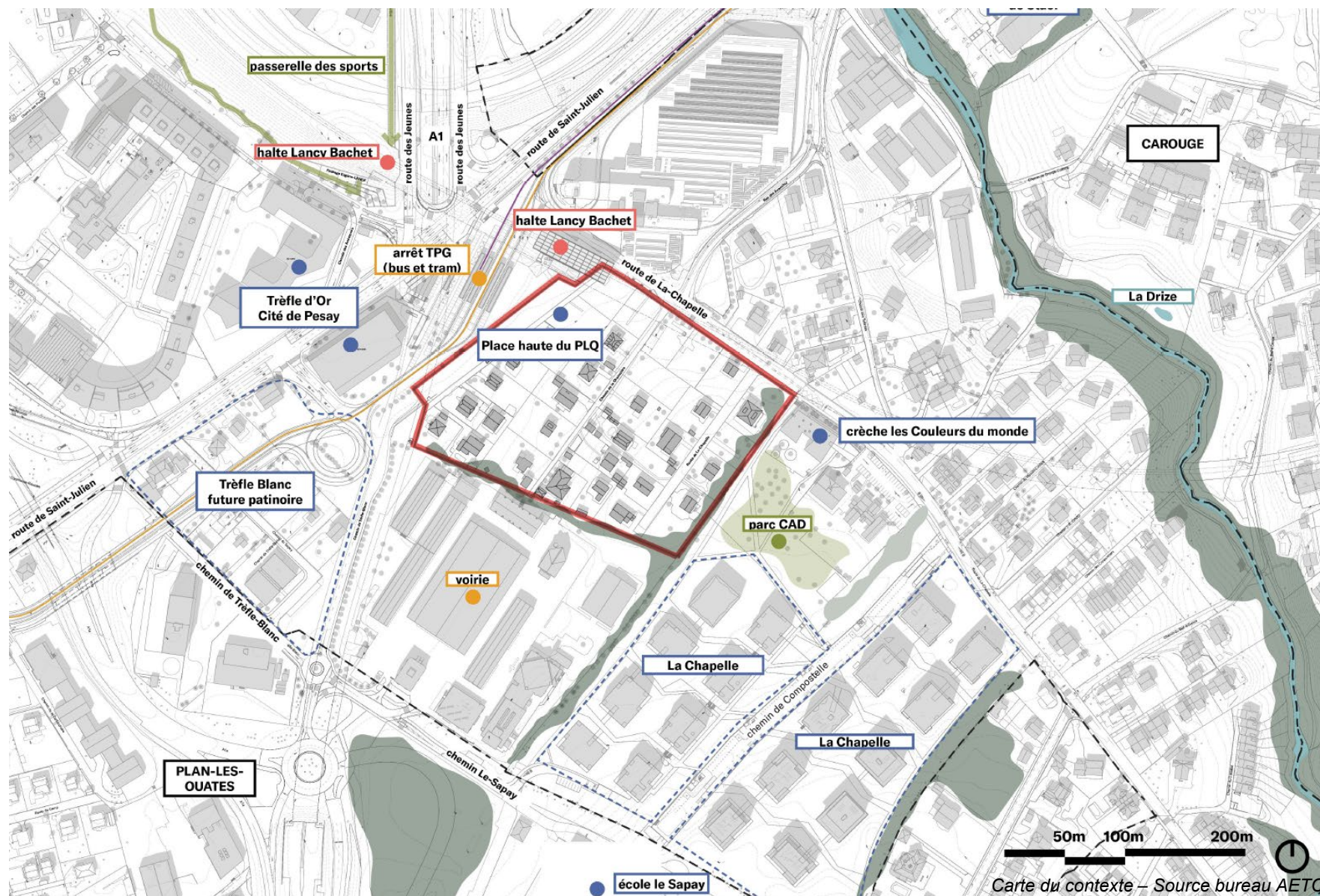
- Bref rappel du contexte et de la planification
- Rappel des démarches de « planification-test » et de concertation
- Vue d'ensemble de l'image directrice
- Temps d'échanges
- Suite du processus
- Apéritif dinatoire



BREF RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA PLANIFICATION

CONTEXTE Un périmètre en évolution

rappel 21 mars 2023



CONTEXTE

- 2007 Adoption du Plan Directeur de quartier
- 2010 Adoption de la Modification de zone 29'175 → ZD3
- 2012 Concours espace public de Bachet
- **2015 - 2020 Première version du PLQ**
- 2020 Suspension de l'adoption du PLQ → incorporation d'un groupe scolaire de 16 classes répondant à la forte augmentation des contingents d'élèves + Abandon P+R
- **2020 - 2021 Deuxième version du PLQ** : Objectif : capitaliser sur le travail effectué et limiter l'impact calendrier
- 2021 Présentation à la Commission d'urbanisme:
réserve sur la position école / optimisation densité / clarification structure
- 2022 Travail sur la nouvelle démarche de projet en collaboration avec les acteurs du périmètre, la Ville de Lancy et la Commission d'urbanisme
- **2023** Planification test : dialogue experts métier + concertation élargie → élaborer le socle du PLQ



Le secteur de Bachet avant les travaux de l'interface



La « place haute » de Bachet aujourd'hui

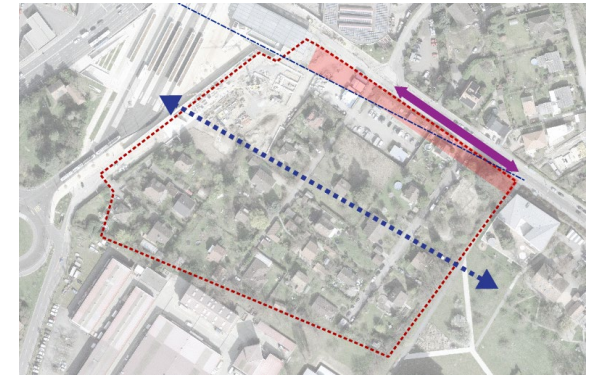
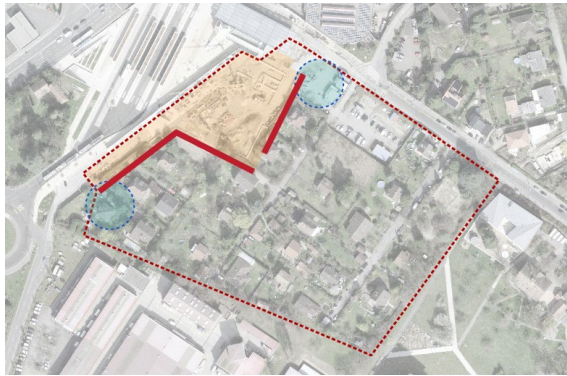


2024 Lauréat concours de la patinoire de Trèfle-Blanc
Source : TDG.ch

ENJEUX PÉRIMÈTRE

rappel 21 mars 2023

1. Définition d'une nouvelle centralité urbaine
2. Insertion du quartier dans la trame paysagère
3. Un quartier sans circulation motorisée



-  Seuils de quartier
-  Place haute
-  Front bâti avec rdc actifs

-  Arbres d'intérêt

-  Espace continu structurant
-  Secteur d'accès au stationnement souterrain
-  Front route de La Chapelle
-  Servitude non bâti tunnel LEX



RAPPEL DES DÉMARCHES DE PLANIFICATION TEST ET DE CONCERTATION

LA PLANIFICATION TEST

... c'est quoi ?

Les planifications-test sont des procédures portant sur des études de procédés. Elles concernent des missions de conception d'excellence, et permettent de trouver des solutions dans le cadre d'un dialogue avec tous et toutes les participants et participantes. Les planifications-test font toujours partie d'un processus de planification consécutif et poursuivent donc en principe trois objectifs :

- des approches de solutions pour des problématiques complexes
- des processus d'apprentissage pour tous et toutes
- le développement de stratégies communes dans le cadre d'un dialogue



DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST

Cahier des charges et sélection des équipes



Collège d'expert·es

> dont 2 membres société civile
(habitants existants + habitants futurs)

Cahier des charges

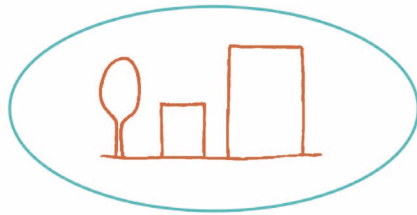


Équipes

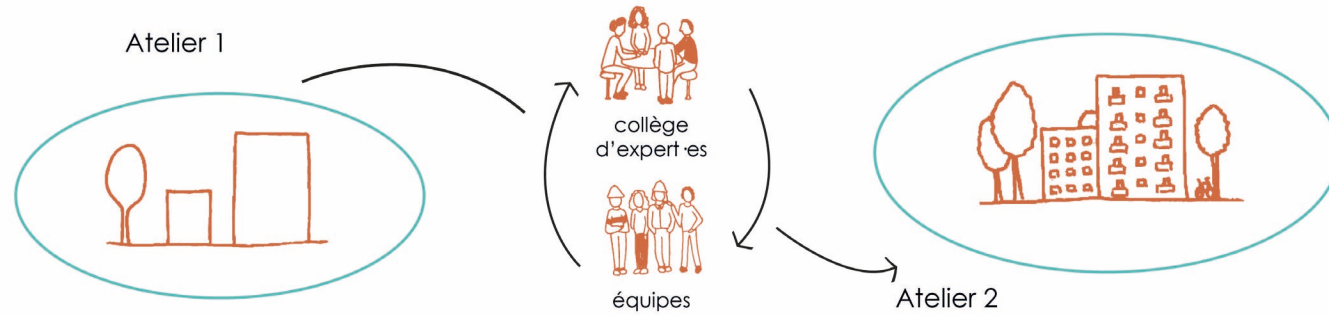


DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST

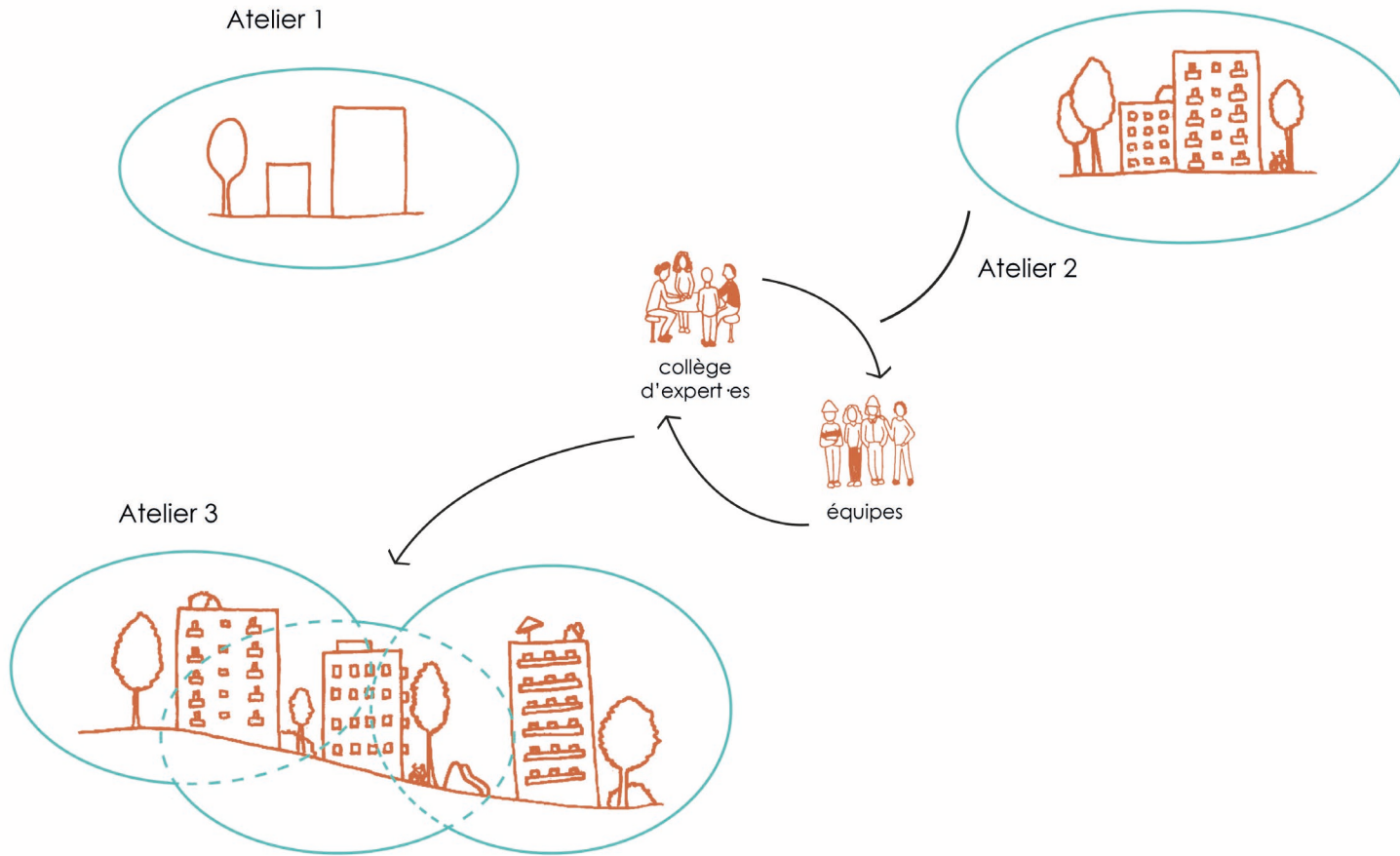
Atelier 1



DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST

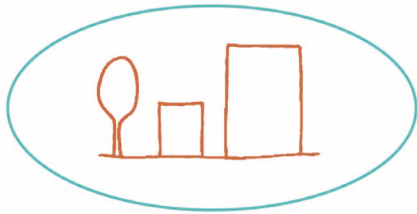


DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST



DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST

Atelier 1



Atelier 2



Atelier 3

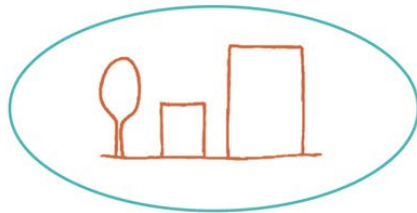


Atelier 4



DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST

Atelier 1



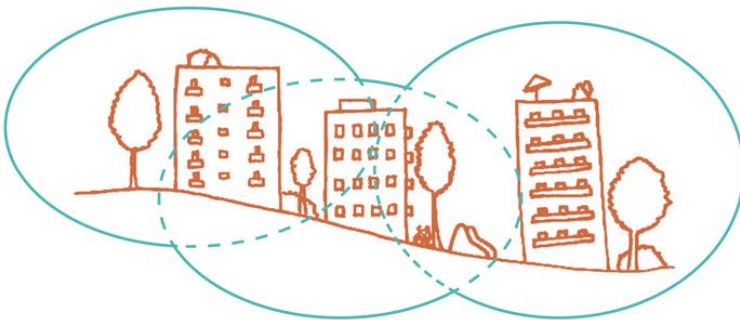
19 septembre 2023



Atelier 2

11 octobre 2023

Atelier 3



14 novembre 2023



Atelier 4

22 novembre 2023

DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST

Aeby Perneger &
associés

Farra Zoumboulakis &
associés

KCAP



Avant-projet commun

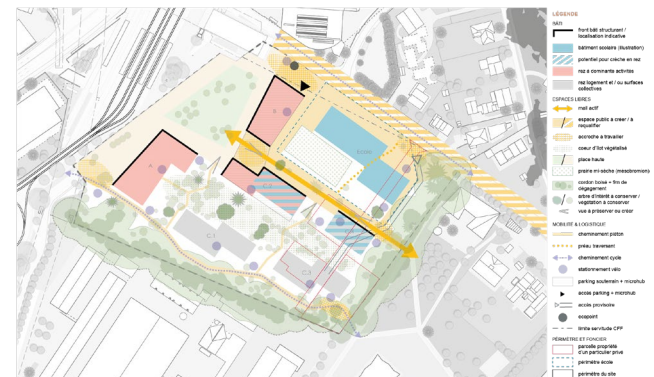


Image directrice

DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST

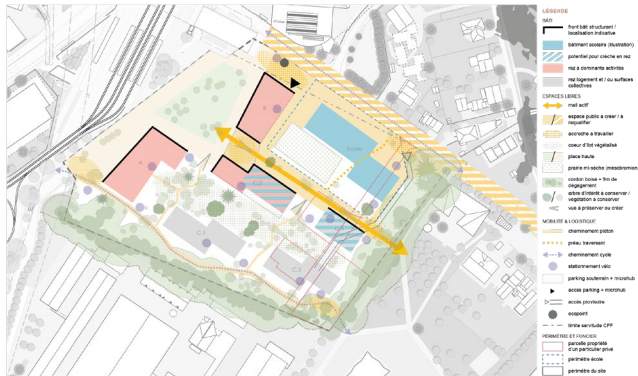


Image directrice



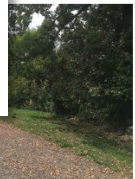
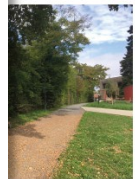
PLANIFICATION TEST CHAPELLE-GUI À LANCY



MUNICIPALITÉ DE LANCY

JANVIER 2025

Crédit : Louis André/Photo 12



Rapport de synthèse public du processus de planification test

DÉMARCHE DE PLANIFICATION TEST

GROUPE DE SUIVI - 5 membres

- Office de l'urbanisme, Ville de Lancy, FPLC et développeurs du périmètre

COLLEGE D'EXPERTS - 15 membres + 5 spécialistes-conseils

- Experts métier + Canton de Genève, Ville de Lancy, fondations et développeurs du périmètre
- 2 représentants + 1 suppléant de la société civile: sélection ouverte à toutes et tous
1 profil habitant du quartier + 1 profil futur habitant de quartier

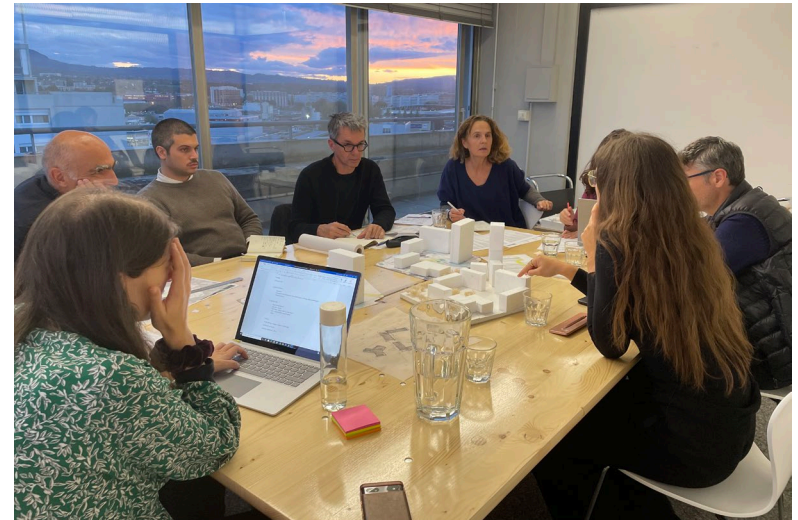
3 EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES – issues d'un appel à candidatures

- Architecte urbaniste + architecte paysagiste + mobilité + environnement + autre discipline
 - **Aeby Perneger & Associés**, Afry, Ecoscan, Oxalis, Elena Cogato-Lanza, Christian Bischoff
 - **Farra Zoumboulakis & associés**, BCPH Ingénierie, EDMS, Pascal Heyraud, Terasol, Kaemco
 - **KCAP**, Citec, Biolconseil, Wüest Partner

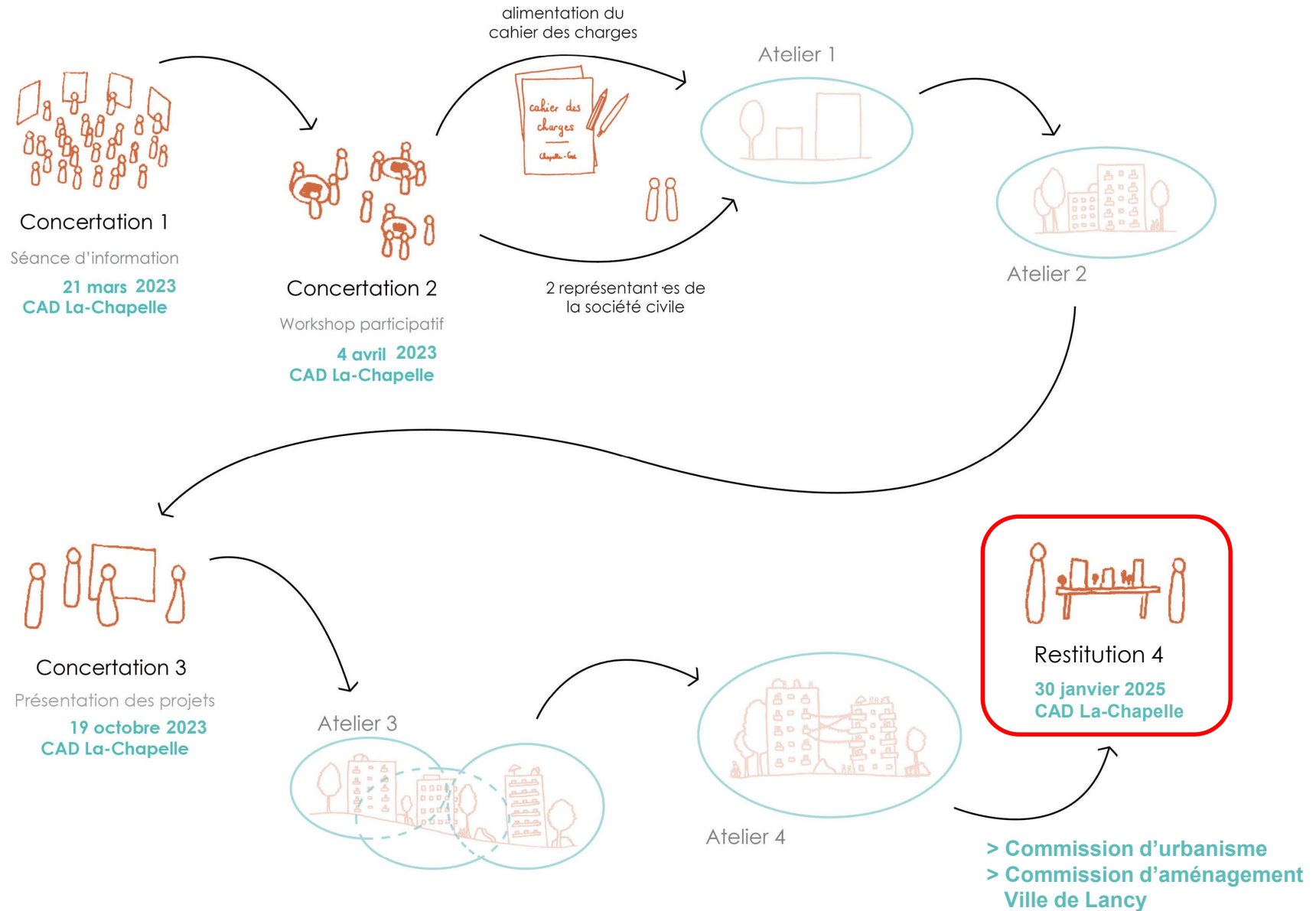
SOCIETE CIVILE

- 3 Ateliers de concertation + 1 séance de restitution

CONCERTATION ET PLANIFICATION TEST



CONCERTATION ET PLANIFICATION TEST



CONCERTATION ET PLANIFICATION TEST



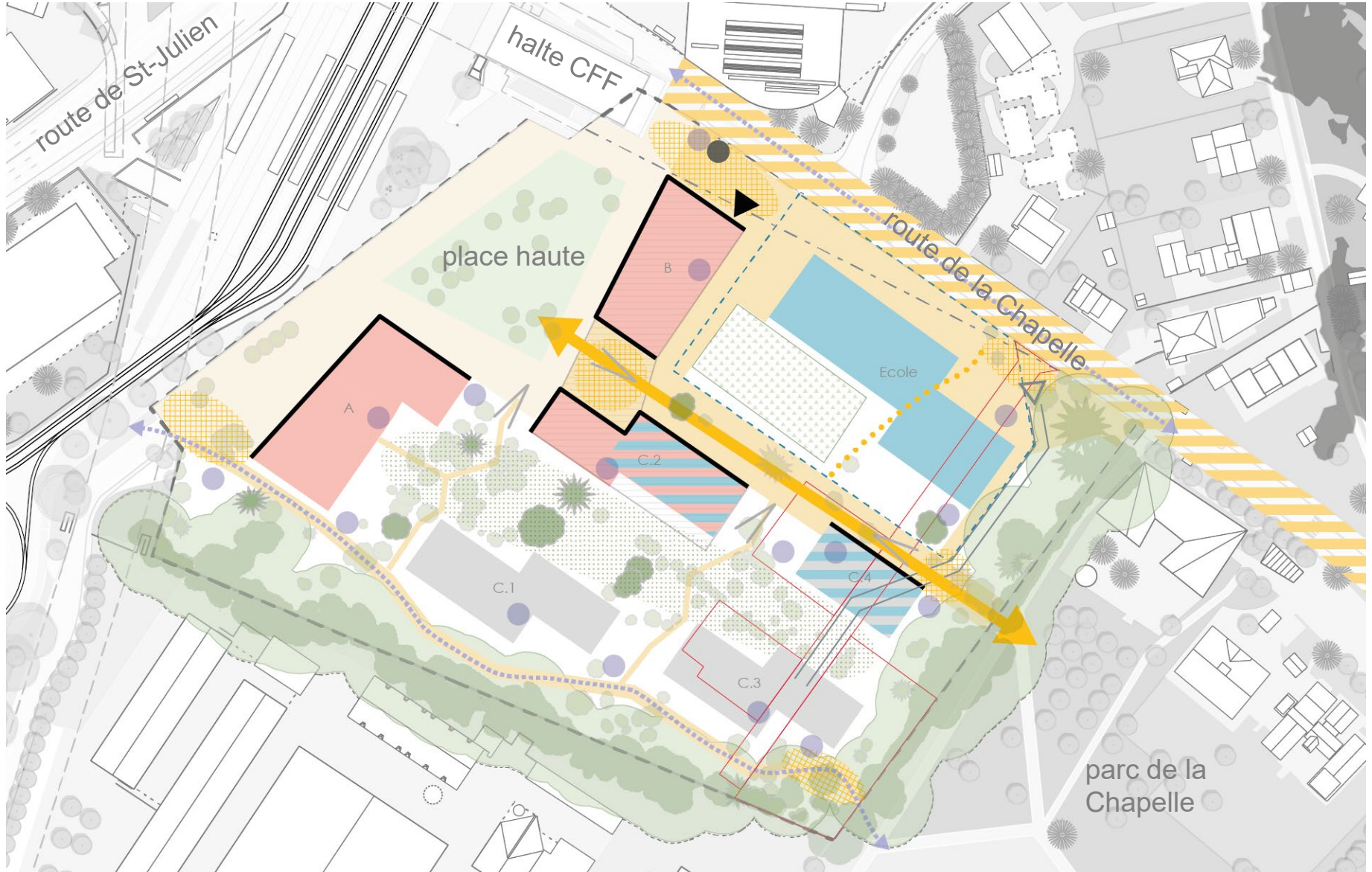
Rapport de concertation public du processus de planification test

Synthèse à l'intention des équipes
(synthèse des demandes des participant.es de la concertation)



VUE D'ENSEMBLE DE L'IMAGE DIRECTRICE

IMAGE DIRECTRICE



POINTS D'ATTENTION POUR LA SUITE

- Espaces libres
- Îlot
- Tours
- Programmation
- Environnement
- Mobilité
- Phasage et droits à bâtir

IMAGE DIRECTRICE - PROGRAMMATION

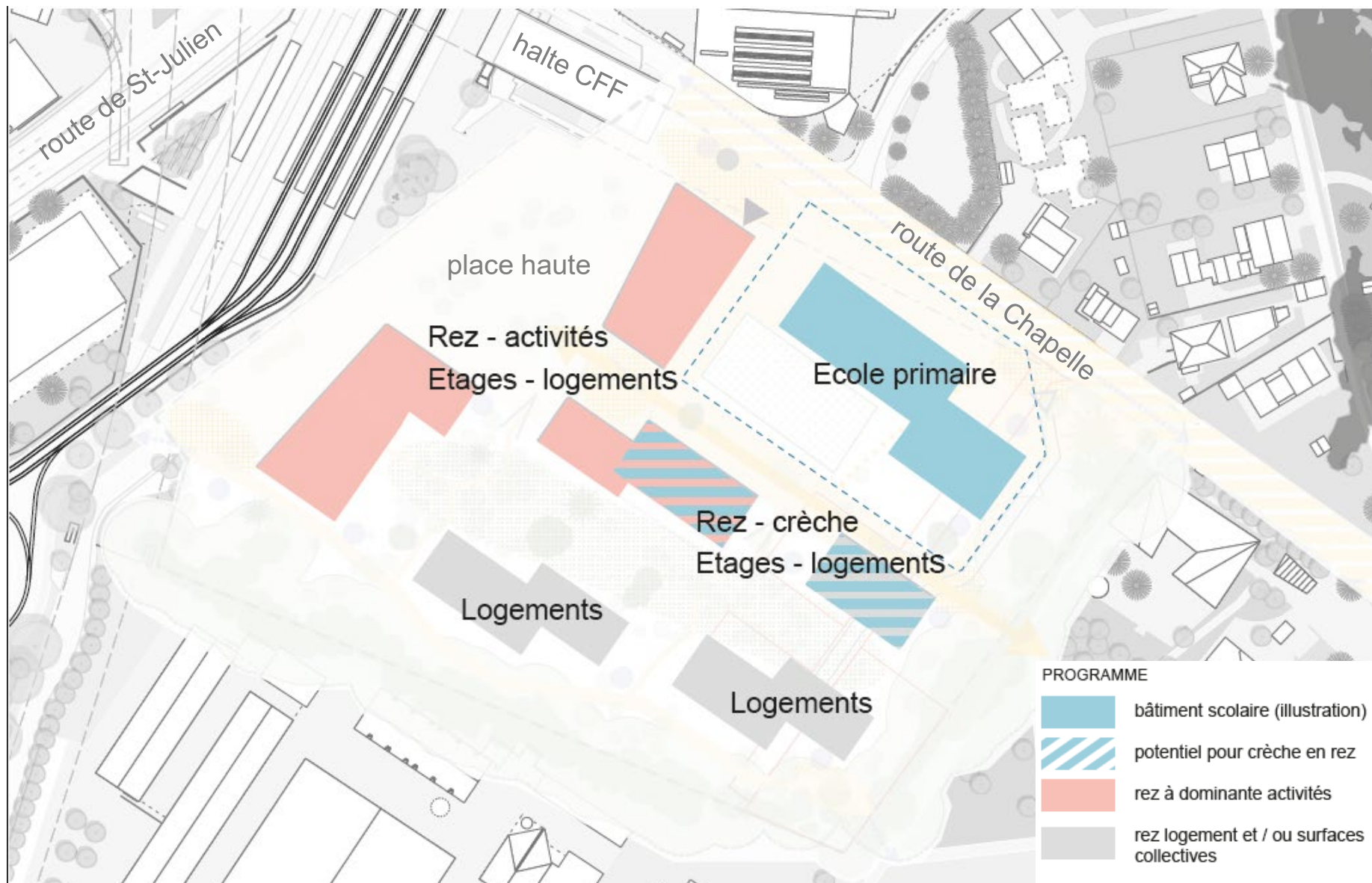
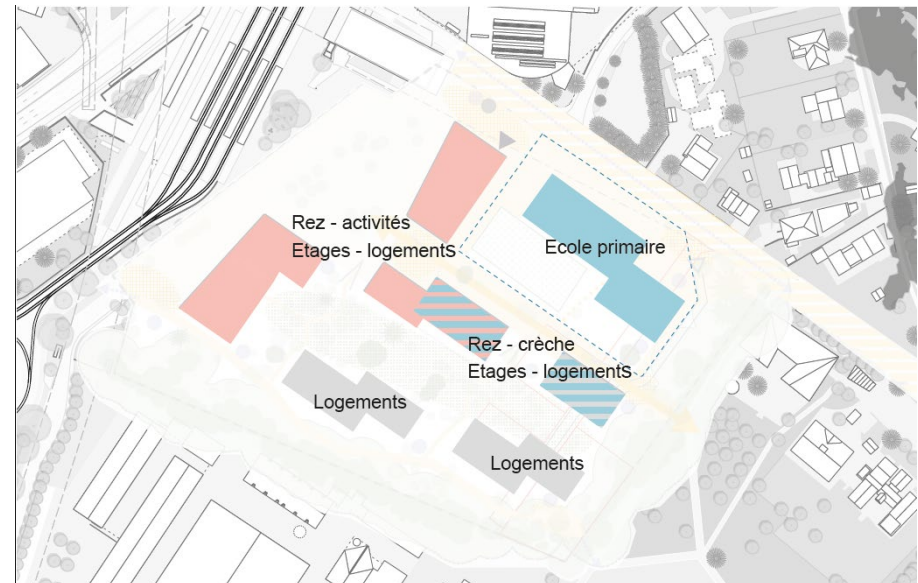


IMAGE DIRECTRICE - PROGRAMMATION

- École primaire + crèche
- Cible (hors école) :
15% d'activités /
85% de logements
- Magasin alimentaire de
taille moyenne
- Restaurant, bars, cafés
- Commerces de proximité
- Services (p.ex. cabinets
médicaux, fitness, etc).
- Locaux pour les activités de
vie de quartier (AVQ)



PROGRAMME

-  bâtiment scolaire (illustration)
-  potentiel pour crèche en rez
-  rez à dominante activités
-  rez logement et / ou surfaces collectives

IMAGE DIRECTRICE - GABARITS & DENSITÉ

- 75'000 m² de surfaces dont
> 10'000 m² d'activités
> 65'000 m² de logements
- Gabarits des bâtiments
du quartier entre
R+4 et R+9
- Deux points
hauts entre
R+19 et R+26
- Environ
600-650 logements
soit 1300-1500 nouveaux
habitant.es
- Indice d'utilisation du sol : 2.0

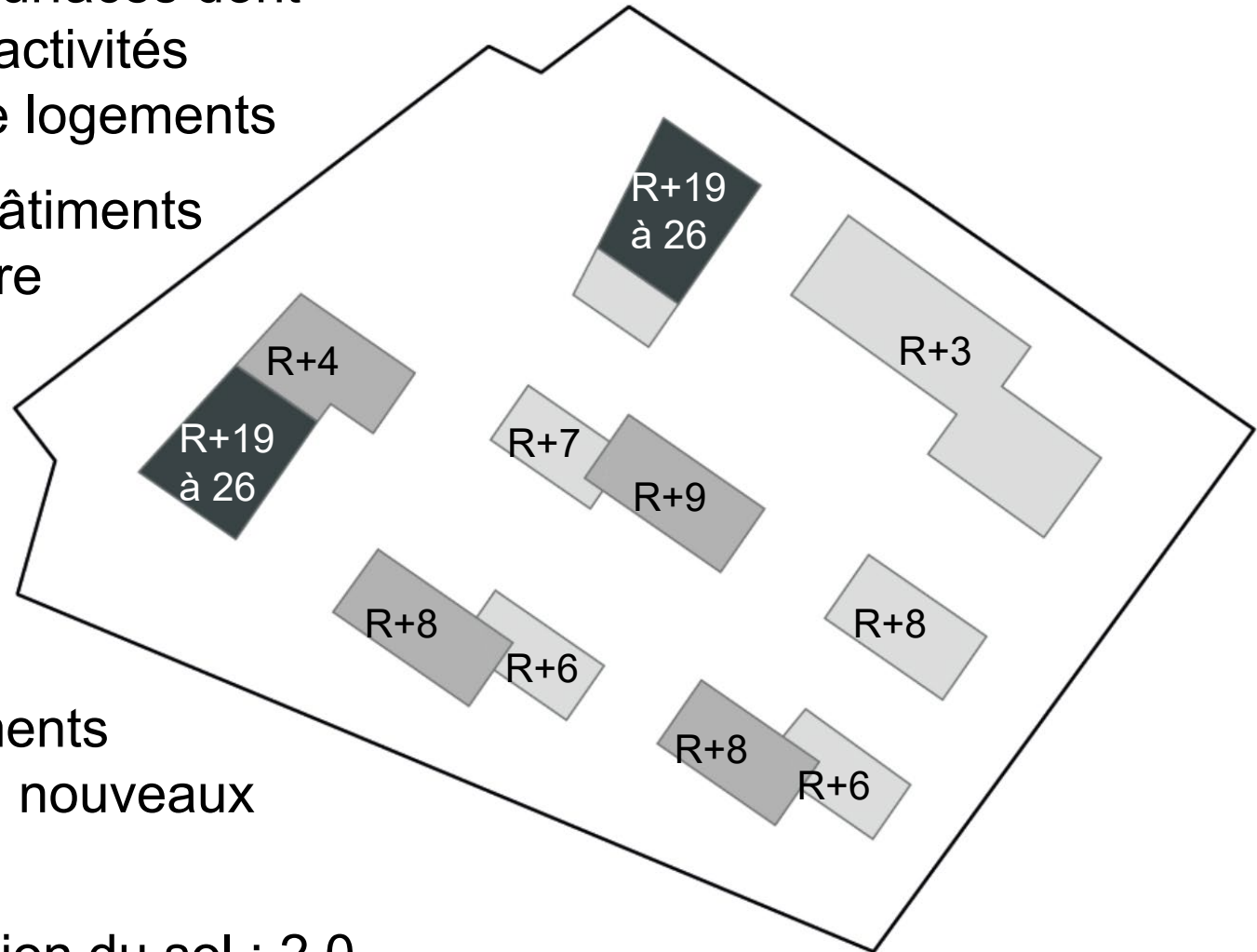


IMAGE DIRECTRICE - GABARITS & DENSITÉ



Insertion de la « variante 3 » dans la maquette du PAV.



Variante 1



Variante 2



Variante 3

IMAGE DIRECTRICE - ESPACES PUBLICS

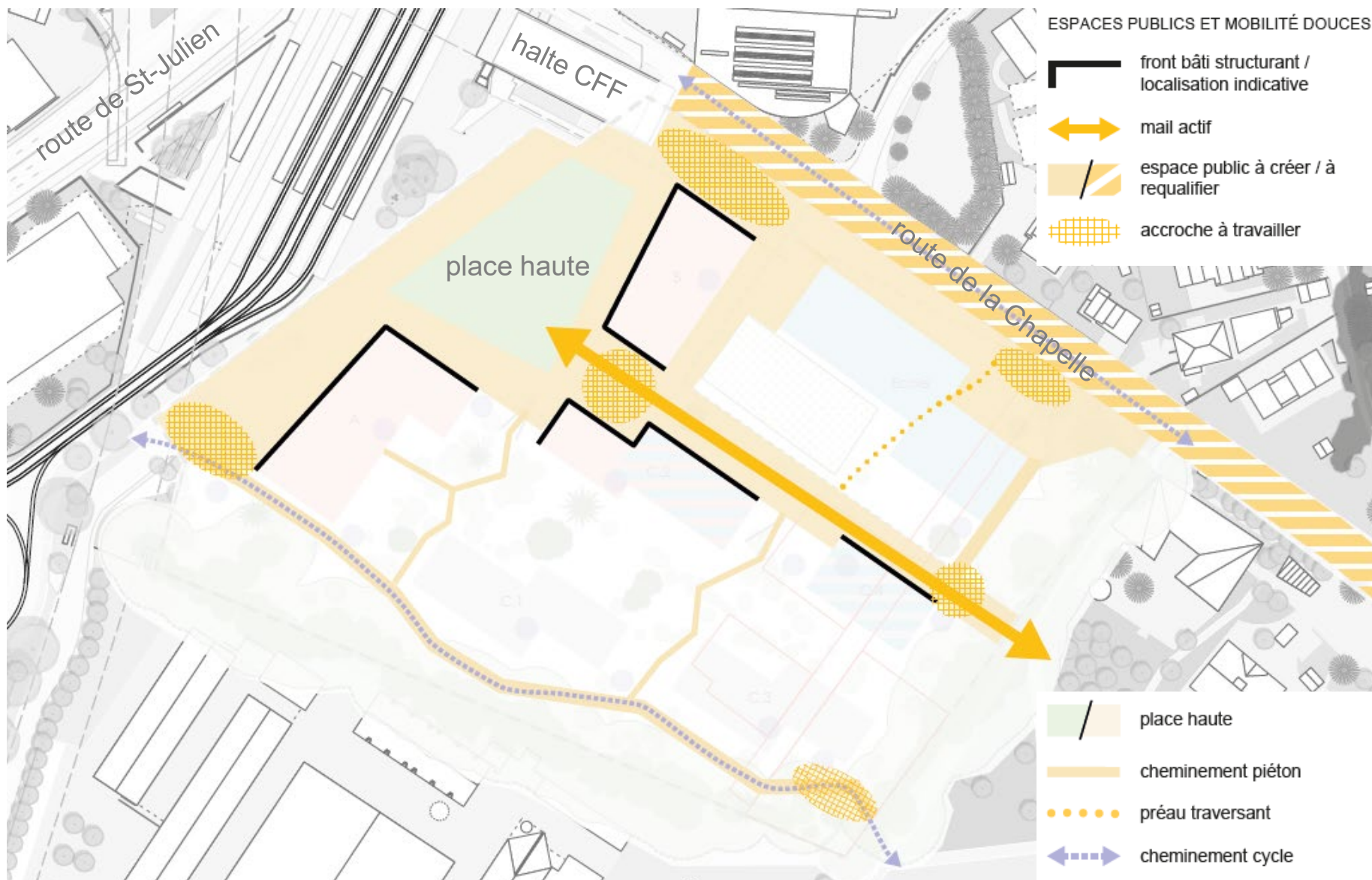
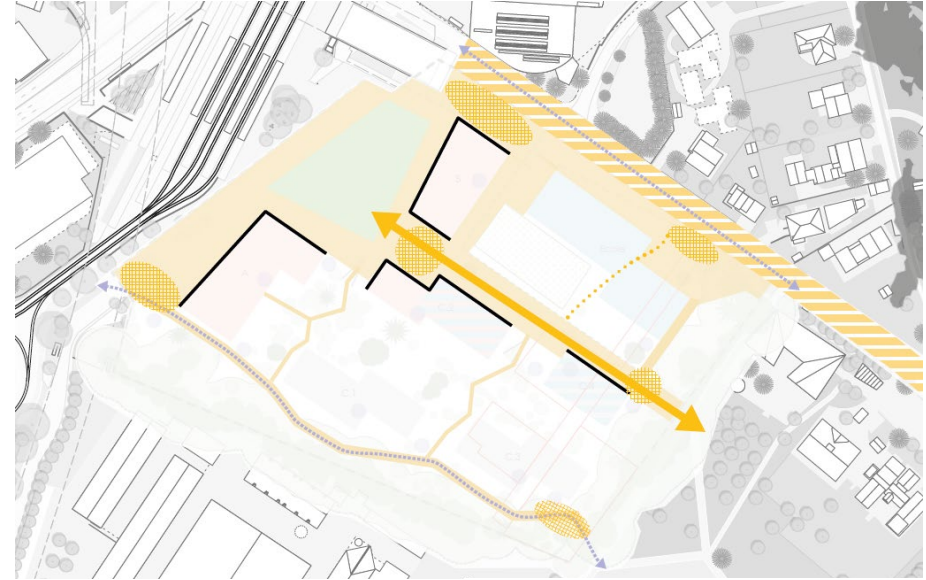


IMAGE DIRECTRICE - ESPACES PUBLICS

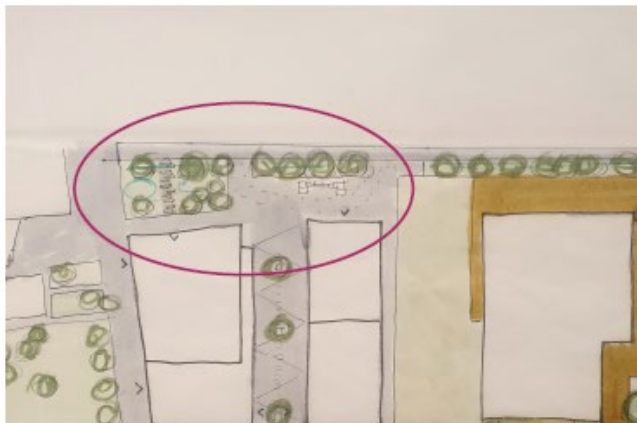
- Réalisation d'un mail central « actif » reliant la gare et le parc de La Chapelle
- Requalification des espaces publics de la route de La-Chapelle et mise en place d'une zone 30 km/h.
- Établissement d'un maillage piéton à partir de cheminements piétons perpendiculaires aux axes nord-ouest / sud-est évoqués ci-dessus.



ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ DOUCES

- front bâti structurant / localisation indicative
- mail actif
- espace public à créer / à requalifier
- accroche à travailler
- place haute
- cheminement piéton
- préau traversant
- cheminement cycle

IMAGE DIRECTRICE - ESPACES PUBLICS



Références paysagères requalification route de la Chapelle

IMAGE DIRECTRICE - NATURE



IMAGE DIRECTRICE - NATURE

- Préservation et mise en valeur des cordons boisés.
- Conservation de la charpente arborée existante, ainsi que de plusieurs arbres d'intérêts.
- Conservation de la prairie mi-sèche (mésobromion).
- Création d'un cœur paysager intégrant au maximum l'arborisation existante.
- Maintien de 40% de pleine-terre.
- Gestion des eaux de pluie à ciel ouvert.



VALEURS NATURELLES

-  cœur d'îlot végétalisé
-  place haute
-  prairie mi-sèche (mésobromion)
-  cordon boisé + 9m de dégagement
-  arbre d'intérêt à conserver / végétation à conserver
-  vue à préserver ou créer

IMAGE DIRECTRICE - NATURE



Références paysagères pour le cœur d'îlot

IMAGE DIRECTRICE - NATURE



Références paysagères pour les sentier le long des cordons boisés



Références paysagères pour des espaces jardinés

IMAGE DIRECTRICE - NATURE



Références paysagères pour les bassins de rétention des eaux de pluie

IMAGE DIRECTRICE - MOBILITÉ ET LOGISTIQUE

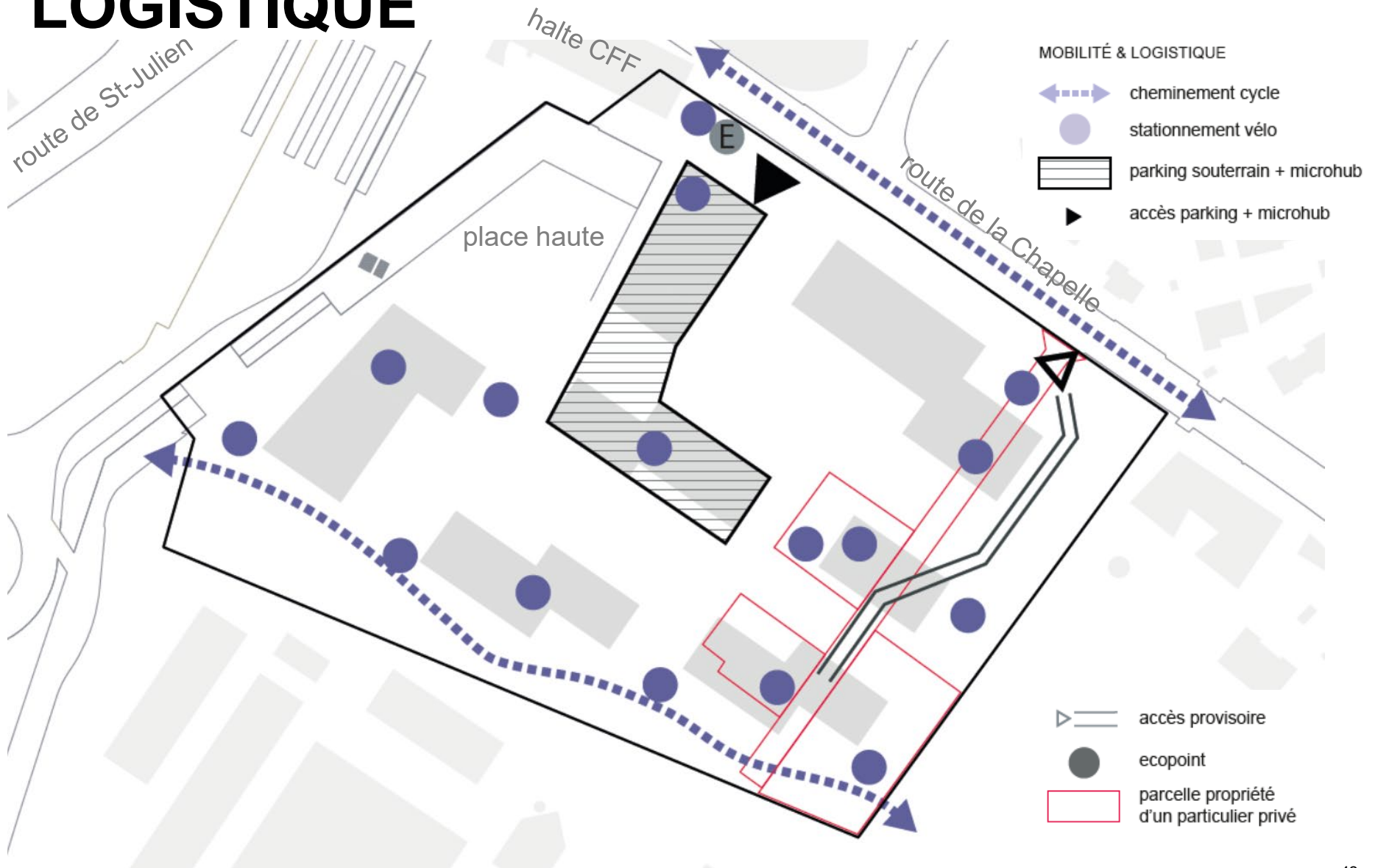


IMAGE DIRECTRICE - MOBILITÉ ET LOGISTIQUE

- Stationnements vélos :
> Env. 2'200 places
- Stationnements voitures :
> Env. 260 places
- Stationnements scooters :
> Env. 50 places
- Eco-point sur la route de la Chapelle
- Création d'un « microhub » de distribution



IMAGE DIRECTRICE - ACCESSIBILITÉ TIM

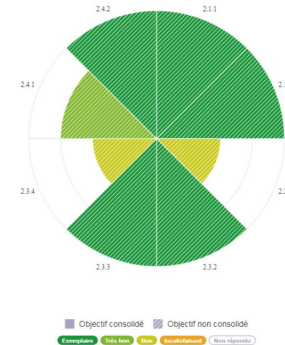


CHARTRE DES QUARTIERS EN TRANSITION

- Charte des Quartiers en Transition.
- 20 critères retenus / 24 indicateurs.
- Évaluation lors de différentes phases de la planification test puis évaluation finale de l'image directrice.
- **Le volet environnement de l'analyse Quartiers en transition fait office d'Évaluation environnementale stratégique démarche pionnière.**



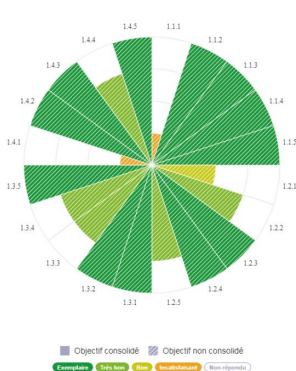
Un quartier résilient et écologique



- 2.1.1 ● Veiller à une utilisation mesurée du sol
- 2.1.2 ● Préserver la ressource en eau
- 2.1.3 ○ Prévoir la réutilisation à la démolition/reconstruction (Non-applicable)
- 2.1.4 ○ Réduire les matériaux bruts et de démolition in situ (Non-applicable)
- 2.1.5 ○ Mettre en place des espaces d'assainissement (Non-applicable)
- 2.2.1 ● Limiter les excavations et réutiliser les matériaux d'excavation localement
- 2.2.2 ○ Réuser des matériaux de construction recyclés et à forte empreinte carbone pour les bâtiments
- 2.2.3 ○ Prévoir le low-tech et le re-tech dans la construction (Non-applicable)
- 2.2.4 ○ Penser les investissements sur l'ensemble du cycle de vie du quartier (Non-applicable)
- 2.2.5 ○ Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec des enjeux climatiques (Non-applicable)
- 2.3.1 ○ Minimiser la consommation énergétique des bâtiments (Non-applicable)
- 2.3.2 ● Limiter l'usage de la mobilité individuelle motorisée
- 2.3.3 ● Encourager la consommation de biens et de services locaux, à faible impact carbone et environnemental
- 2.3.4 ● Limiter la production de déchets, viser un quartier zéro déchet
- 2.3.5 ○ Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi (Non-applicable)
- 2.4.1 ● Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs
- 2.4.2 ● Protéger les habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs
- 2.4.3 ○ Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions de
- 2.4.4 ○ Construire des bâtiments permettant une certaine flexibilité d'affectation, notamment dans les
- 2.4.5 ○ Penser et anticiper la réaffectation des espaces de stationnement (Non-applicable)



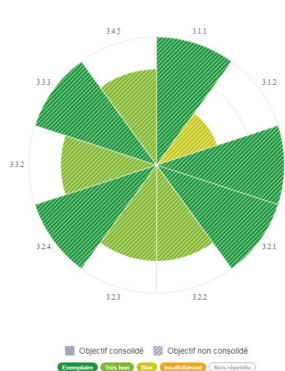
Un quartier identitaire et vivant



- 1.1.1 ● Identifier l'infrastructure écologique
- 1.1.2 ● Analyser le patrimoine et le tissu bâti du quartier et de ses environs
- 1.1.3 ● Évaluer l'accessibilité du quartier
- 1.1.4 ● Appréhender les enjeux paysagers aux différentes échelles
- 1.1.5 ● Comprendre le contexte social et culturel du quartier et de ses environs
- 1.2.1 ● Préserver et augmenter la pleine terre et les sols naturels
- 1.2.2 ● Favoriser un cycle de l'eau du plus proche de l'état naturel
- 1.2.3 ● Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel
- 1.2.4 ● Conserver et renforcer le patrimoine naturel du quartier
- 1.2.5 ● Préserver et mettre en valeur les ouvertures sur le grand paysage
- 1.3.1 ● Régénérer et développer des milieux aptes à soutenir la biodiversité
- 1.3.2 ● Développer un tissu bâti de qualité
- 1.3.3 ● Garantir le confort et préserver la santé des habitants et usagers des bâtiments
- 1.3.4 ● Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité
- 1.3.5 ● Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance
- 1.4.1 ● Renforcer l'infrastructure écologique
- 1.4.2 ● Développer la charpente paysagère
- 1.4.3 ● Mettre en réseau les espaces ouverts en lien avec la ville
- 1.4.4 ● Relier le quartier au reste de la ville par des liaisons piétonnes et cyclistes attractives pour tous
- 1.4.5 ● Offrir un accès attractif aux transports collectifs

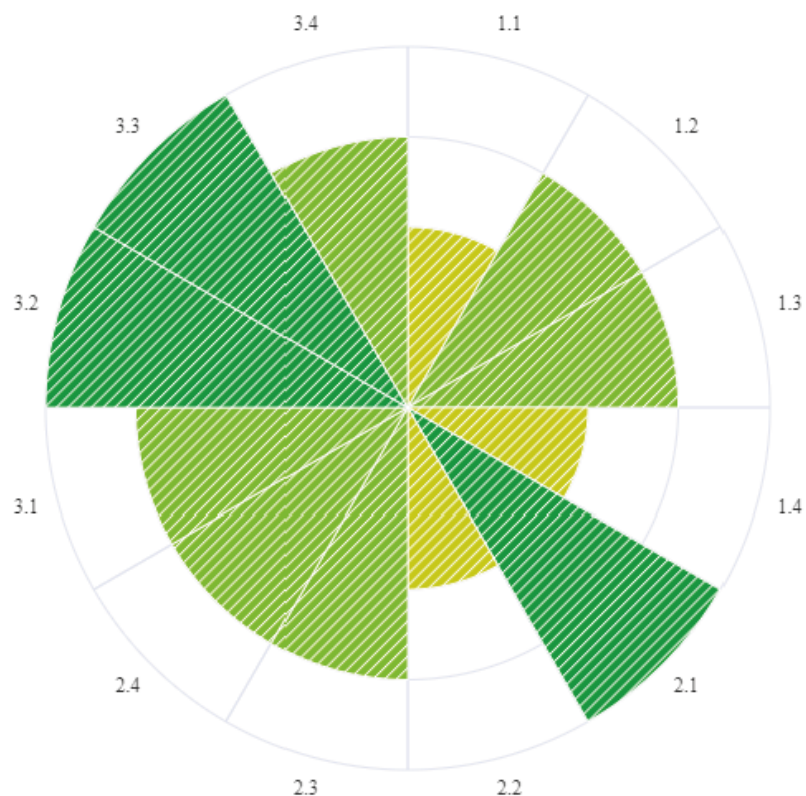


Un quartier du vivre ensemble et du partage



- 3.1.1 ● Intégrer les usagers dans la conception du quartier
- 3.1.2 ● Programmer une mixité fonctionnelle
- 3.1.3 ○ Favoriser la coordination dans l'organisation d'activités au regard de l'offre existante (Non-applicable)
- 3.1.4 ● Offrir des services et des équipements publics à proximité
- 3.1.5 ○ Prévoir des espaces non-dévolus (Non-applicable)
- 3.2.1 ● Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie
- 3.2.2 ● Mettre à disposition des espaces communs et des prolongements extérieurs aux logements
- 3.2.3 ● Développer des espaces ouverts diversifiés favorisant le sentiment d'appartenance pour tous
- 3.2.4 ● Penser les espaces extérieurs en accordant les ambiances sonores
- 3.2.5 ○ Assurer la sécurité des différentes mobilités (Non-applicable)
- 3.3.1 ○ Promouvoir les échanges et la mutualisation des biens, connaissances, savoirs et ressources (Non-applicable)
- 3.3.2 ● Solliciter les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité
- 3.3.3 ● Développer les mesures servicielles de mobilité
- 3.3.4 ○ Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés au sein et du stationnement (Non-applicable)
- 3.4.1 ● Intégrer les usagers dans la gestion du quartier (Non-applicable)
- 3.4.2 ● Mettre en place une gouvernance des espaces communs (Non-applicable)
- 3.4.3 ● Accompagner le tissu économique vers la durabilité (Non-applicable)
- 3.4.4 ○ Développer une agriculture urbaine (Non-applicable)
- 3.4.5 ● Encourager les mobilités actives

CHARTRE DES QUARTIERS EN TRANSITION



■ Enjeu consolidé ■ Enjeu non consolidé

Exemplaire Très bon Bon Insatisfaisant Non répondu

1. Un quartier identitaire et vivant

- 1.1 Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux
- 1.2 Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant
- 1.3 Développer des milieux de vie sains pour la flore, la faune et les habitants
- 1.4 Mettre en réseau les différents milieux

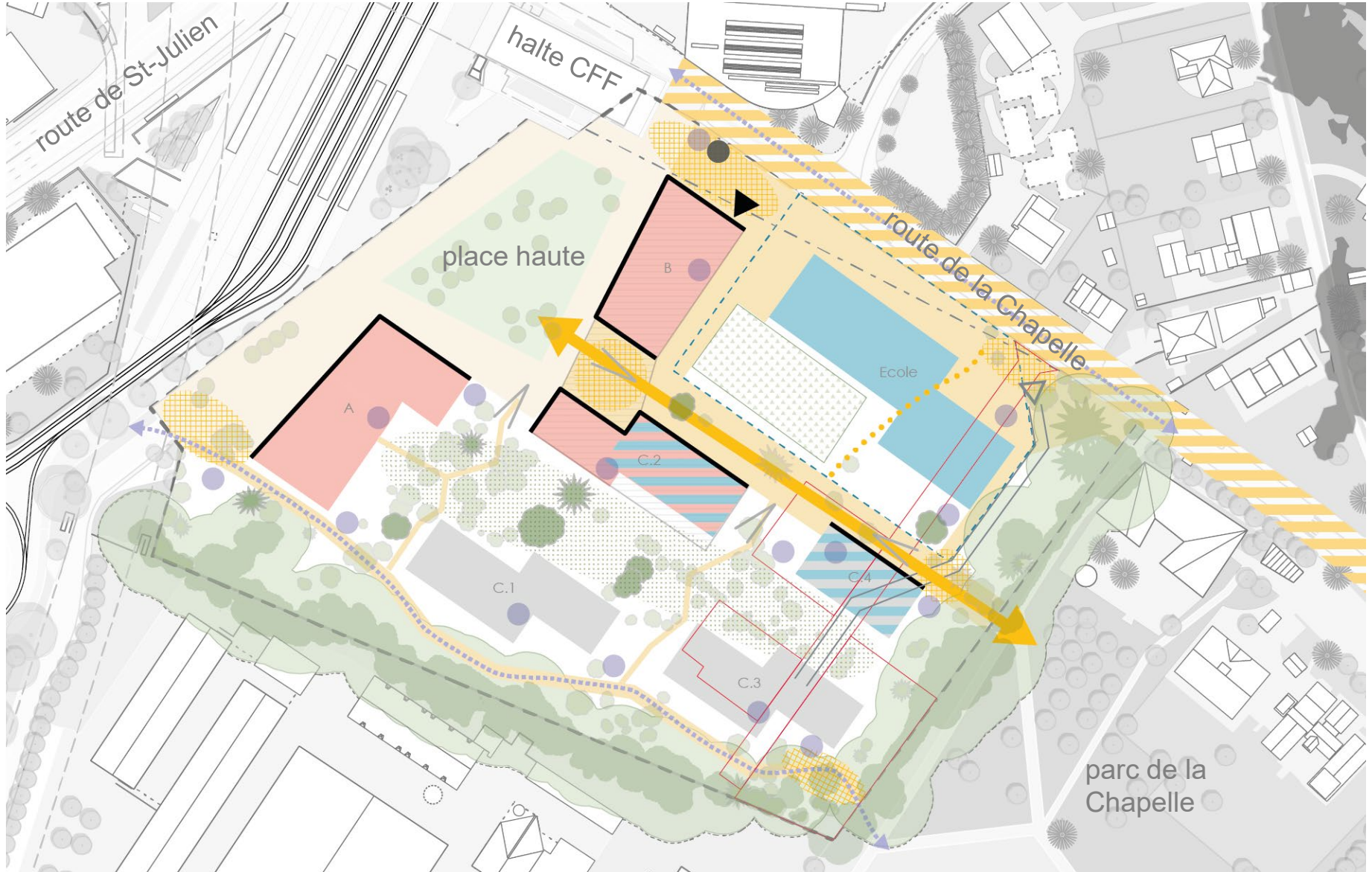
2. Un quartier résilient et écologique

- 2.1 Préserver les ressources et réemployer au maximum
- 2.2 Réduire l'énergie grise et penser les investissement sur le long terme
- 2.3 Consommer moins et produire mieux
- 2.4 Concevoir des lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

3. Un quartier du vivre ensemble et du partage

- 3.1 Programmer un quartier diversifié
- 3.2 Développer des lieux de vie pour tous
- 3.3 Mettre en place des services mutualisés
- 3.4 Faire vivre le quartier

IMAGE DIRECTRICE





TEMPS D'ÉCHANGES

MOBLITÉ (TIM)

DEMANDES - MOBILITÉ (TIM)

SYNTHÈSE À L'INTENTION DES ÉQUIPES DES PLANIFICATIONS TEST

- ⇒ Poursuivre les réflexions en vue d'une baisse des ratios de stationnement, en dérogation par rapport aux ratios légalement exigés ; identifier des ratios adaptés pour les logements ; se permettre de considérer zéro place pour les activités.
- ⇒ Mettre en œuvre des mesures qui ne péjorent pas la qualité de vie de riverains et des usagers sur les routes de La Chapelle, de Saconnex d'Arve et du Camp ; prendre en compte la nouvelle évaluation à venir pour un accès à travers le secteur des équipements cantonaux (le long de la parcelle du Sapay).
- ⇒ Poursuivre et développer les réflexions de livraisons via un «microhub».
- ⇒ Bien prendre en compte les besoins des PMR en matière de transports motorisés (accès au parking, places visiteur en surface, accès taxi, etc.).
- ⇒ Dimensionner le stationnement souterrain de manière à préserver un maximum de pleine terre.
- ⇒ Développer le concept d'autopartage et prévoir un nombre de places dès à présent.

IMAGE DIRECTRICE - MOBILITÉ ET LOGISTIQUE

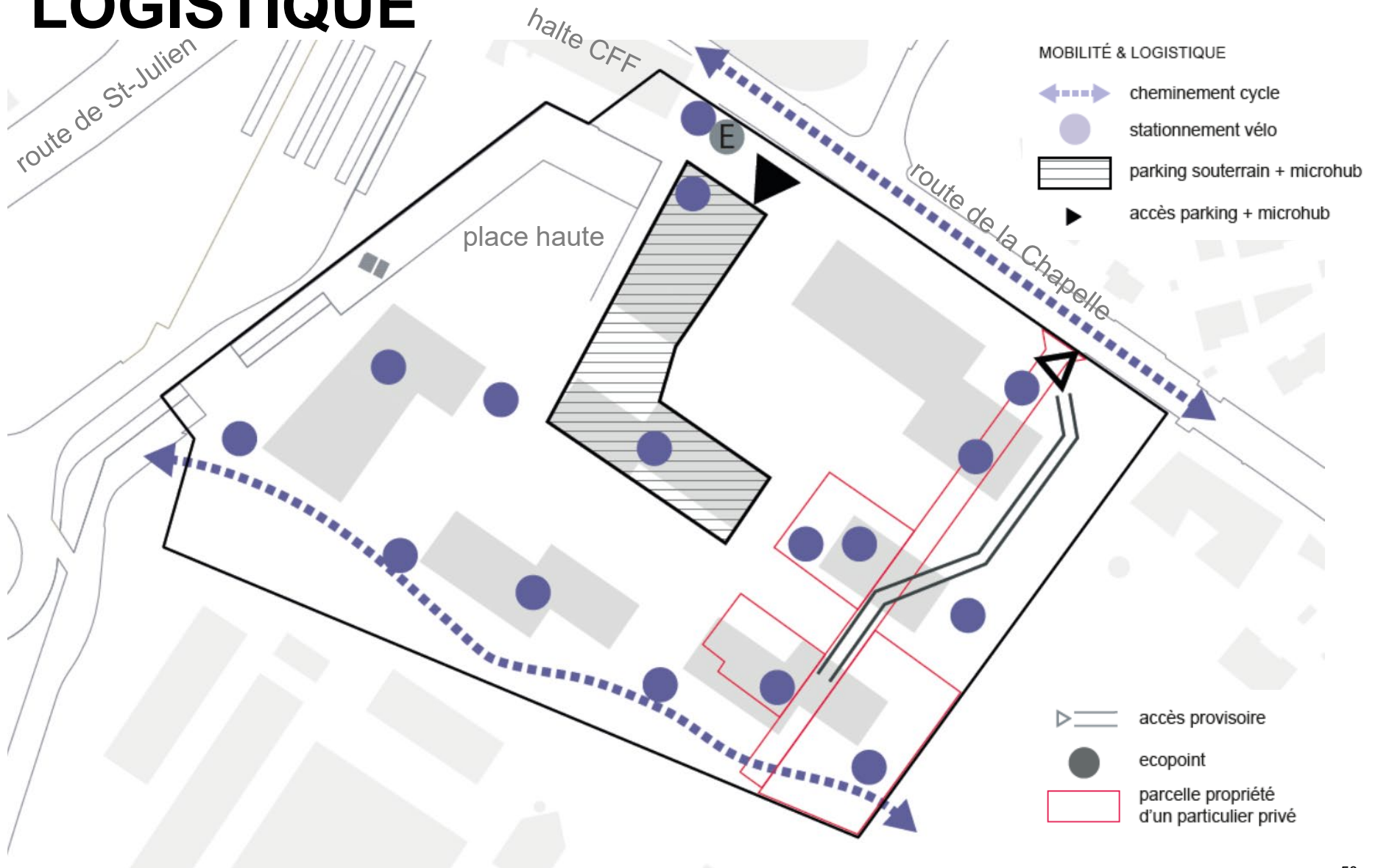


IMAGE DIRECTRICE - MOBILITÉ ET LOGISTIQUE

- Stationnements vélos :
> Env. 2'200 places
- Stationnements voitures :
> Env. 260 places
- Stationnements scooters :
> Env. 50 places
- Eco-point sur la route de la Chapelle
- Création d'un « microhub » de distribution

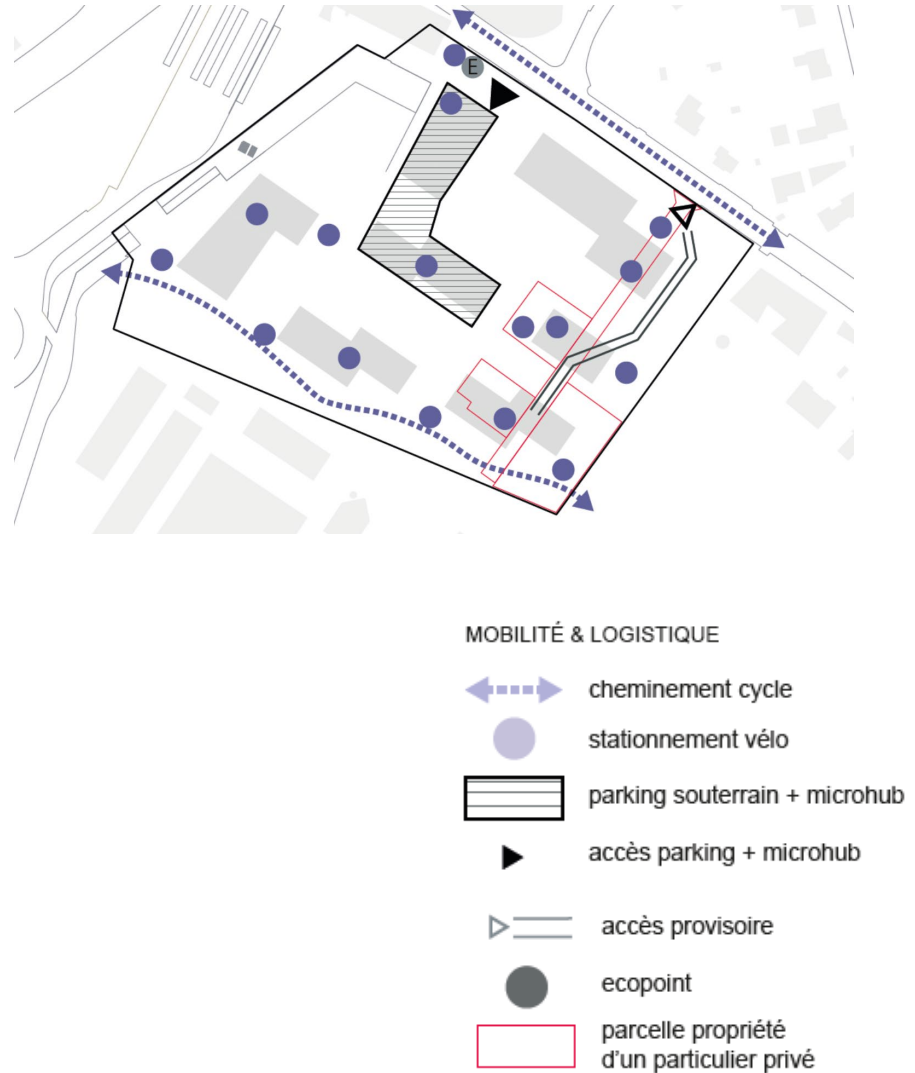


IMAGE DIRECTRICE - ACCESSIBILITÉ TIM





TEMPS D'ÉCHANGES

VIE DE QUARTIER ET BÂTI

DEMANDES - BÂTI (1/2)

SYNTHÈSE À L'INTENTION DES ÉQUIPES DES PLANIFICATIONS TEST

- ⇒ Apporter une attention particulière à la transition avec la zone villas au nord de la route de la-Chapelle et aux ombres portées des futurs bâtiments sur le voisinage.
- ⇒ Réfléchir à l'école comme un élément de liaison. Les participant·es à l'atelier ont préféré une localisation plutôt à l'est du périmètre. Explorer l'idée de continuité des infrastructures d'équipements publics.
- ⇒ Concentrer une densité importante le long de la route de Saint-Julien et le long de la place haute.
- ⇒ Prévoir un espace public majeur libre des constructions et bien orienté.

DEMANDES - BÂTI (2/2)

SYNTHÈSE À L'INTENTION DES ÉQUIPES DES PLANIFICATIONS TEST

- ⇒ Emplacement de l'école le long de la route de La-Chapelle pour que l'indisponibilité du foncier ne bloque pas la construction.
- ⇒ Création d'une place centrale dans le nouveau quartier.
- ⇒ Différenciation des gabarits entre la partie haute (vers le quartier de La Chapelle) et la partie basse du site (interface de Bachet).
- ⇒ Réflexion sur les vis-à-vis, l'ensoleillement et sur une limitation des ombres portées sur le voisinage.
- ⇒ Respect de l'arborisation existante par la morphologie urbaine appréciée.
- ⇒ Proposition d'un concept de toitures accessibles avec des usages collectifs.

IMAGE DIRECTRICE - GABARITS & DENSITÉ

- 75'000 m² de surfaces dont
> 10'000 m² d'activités
> 65'000 m² de logements
- Gabarits des bâtiments
du quartier entre
R+4 et R+9
- Deux points
hauts entre
R+19 et R+26
- Environ
600-650 logements
soit 1300-1500 nouveaux
habitant.es
- Indice d'utilisation du sol : 2.0

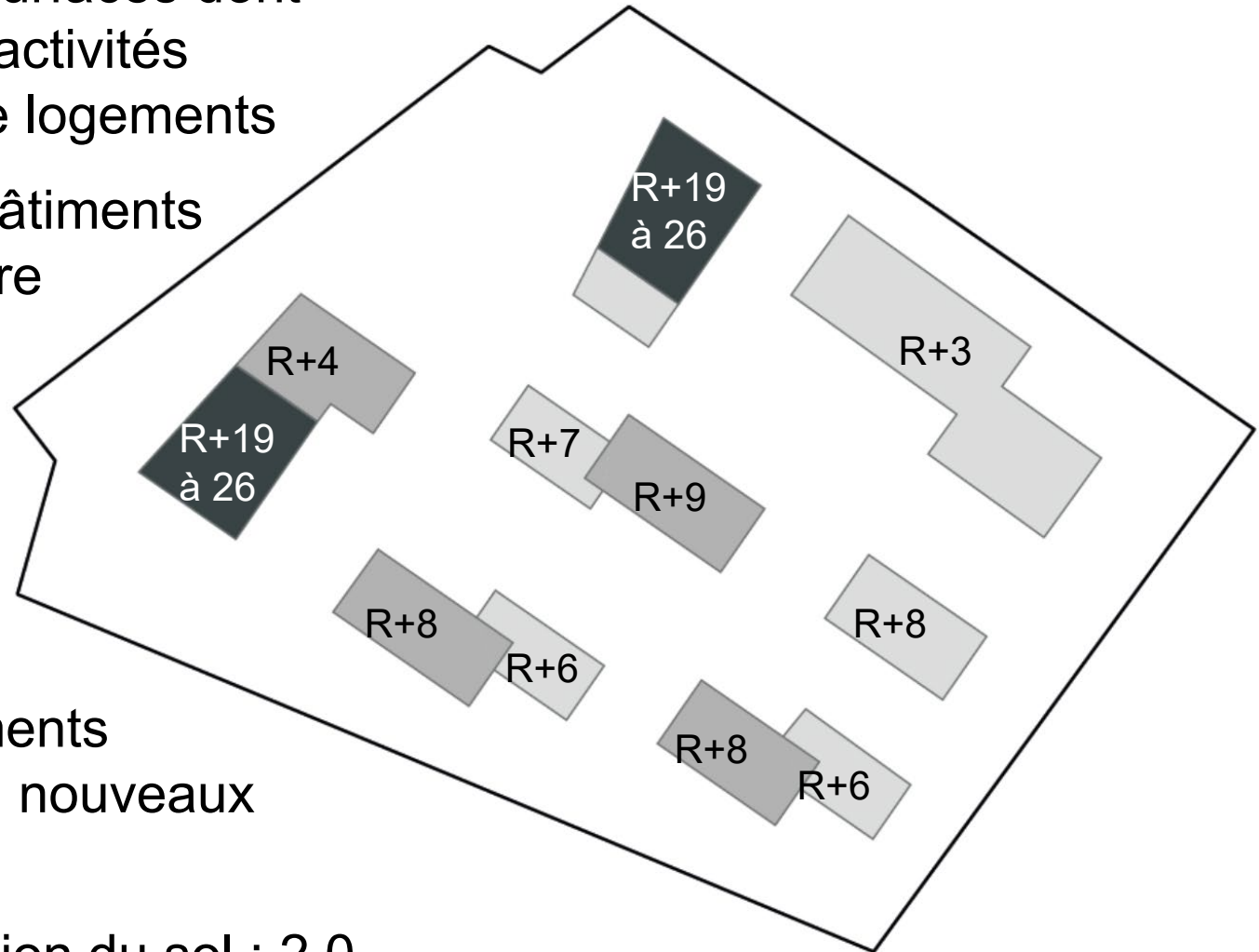


IMAGE DIRECTRICE - GABARITS & DENSITÉ



Insertion de la variante 3 dans la maquette du PAV.



Variante 1



Variante 2



Variante 3

DEMANDES - VIES DE QUARTIER

SYNTHÈSE À L'INTENTION DES ÉQUIPES DES PLANIFICATIONS TEST

- ⇒ Réfléchir en priorité à l'intégration au programme, en complément du cahier des charges, des activités nécessaires dans le quartier, évoquées par les deux groupes : espace de quartier, commerce alimentaire de taille moyenne, café-restaurant-tea-room.
- ⇒ Réfléchir à l'intégration au programme, dans la mesure du possible, des activités suivantes : ressourcerie, locaux polyvalents, potagers urbains, centre médical, tea-room.
- ⇒ Par opportunité, considérer les activités suivantes : théâtre, œuvres d'art pour décorer, hôtel, terrains de pétanque/de football/de basket, ateliers d'artistes, bibliothèque, poste ou dépose-colis.

IMAGE DIRECTRICE - PROGRAMMATION

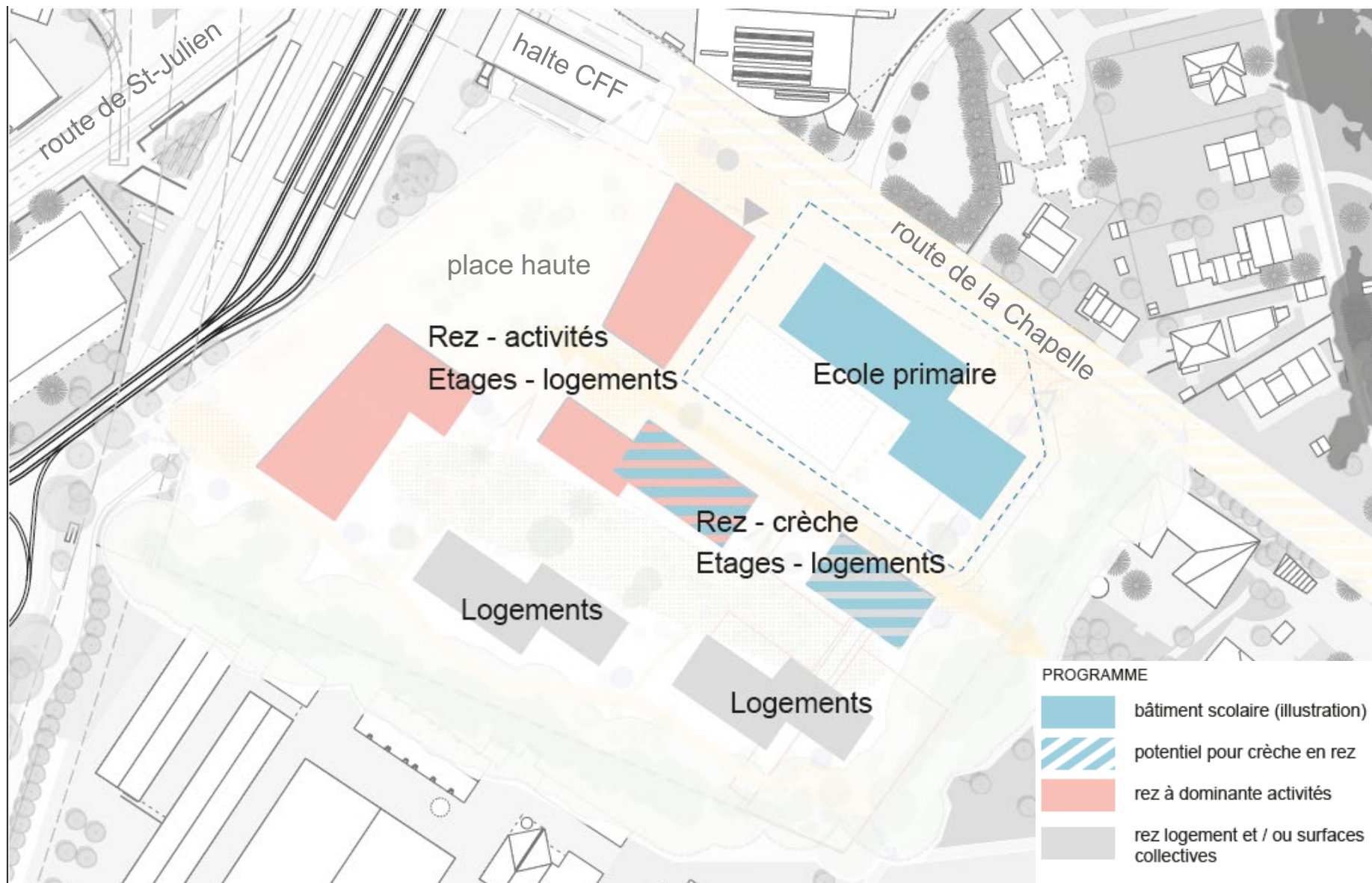
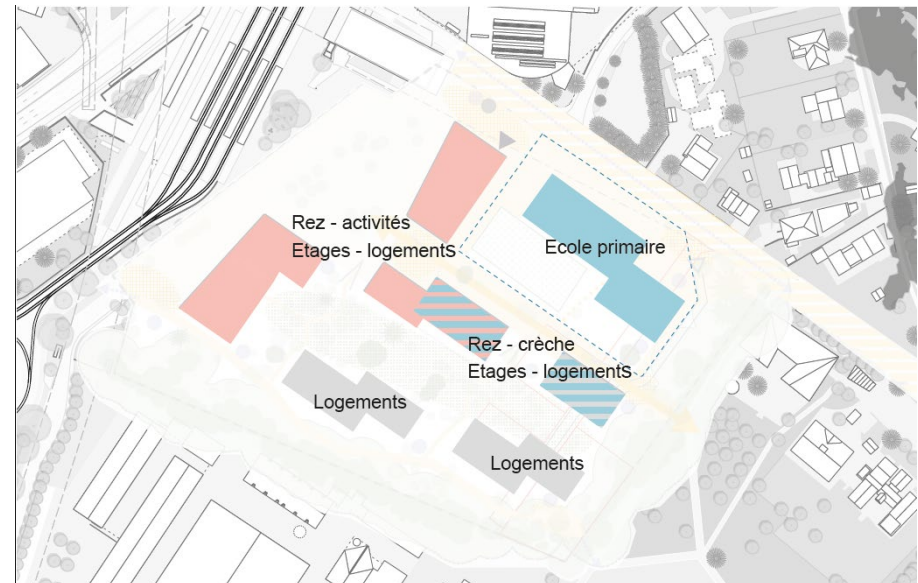


IMAGE DIRECTRICE - PROGRAMMATION

- École primaire + crèche
- Cible (hors école) :
15% d'activités /
85% de logements
- Magasin alimentaire de
taille moyenne
- Restaurant, bars, cafés
- Commerces de proximité
- Services (p.ex. cabinets
médicaux, fitness, etc).
- Locaux pour les activités de
vie de quartier (AVQ)



PROGRAMME

-  bâtiment scolaire (illustration)
-  potentiel pour crèche en rez
-  rez à dominante activités
-  rez logement et / ou surfaces collectives



TEMPS D'ÉCHANGES

ESPACES EXTÉRIEURS

ET MOBILITÉ DOUCE

DEMANDES - ESPACE EXTÉRIEURS

SYNTHÈSE À L'INTENTION DES ÉQUIPES DE PLANIFICATION TEST

- ⇒ Création d'une liaison de qualité, directe et claire à l'intérieur du quartier (type mail planté) vers les quartiers de La-Chapelle et de Chapelle-Les Sciers
- ⇒ Création d'un lieu avec plus d'intensité à l'intérieur du quartier (exemple : dilatation de l'allée centrale ou une place centrale)
- ⇒ Bonne connexion entre les différents espaces publics du quartier
- ⇒ Création d'équipements dans l'espace public pour toutes les catégories d'âge (aires de jeu, mobilier urbain, etc.)
- ⇒ Distinction des zones de cyclistes et piétonnes, notamment via la nature du sol, sous réserve du confort des usagers ·ères PMR
- ⇒ Préservation et valorisation du cordon boisé et des qualités paysagères existantes, outils de sensibilisation auprès des habitant ·es et de gestion différenciée
- ⇒ Privilégier la pleine terre pour le nouveau quartier
- ⇒ Réfléchir à l'ensoleillement des espaces publics en présence de bâtiments hauts (tours)
- ⇒ Travailler la relation du bâti avec la route de La-Chapelle, notamment pour l'école

IMAGE DIRECTRICE - NATURE

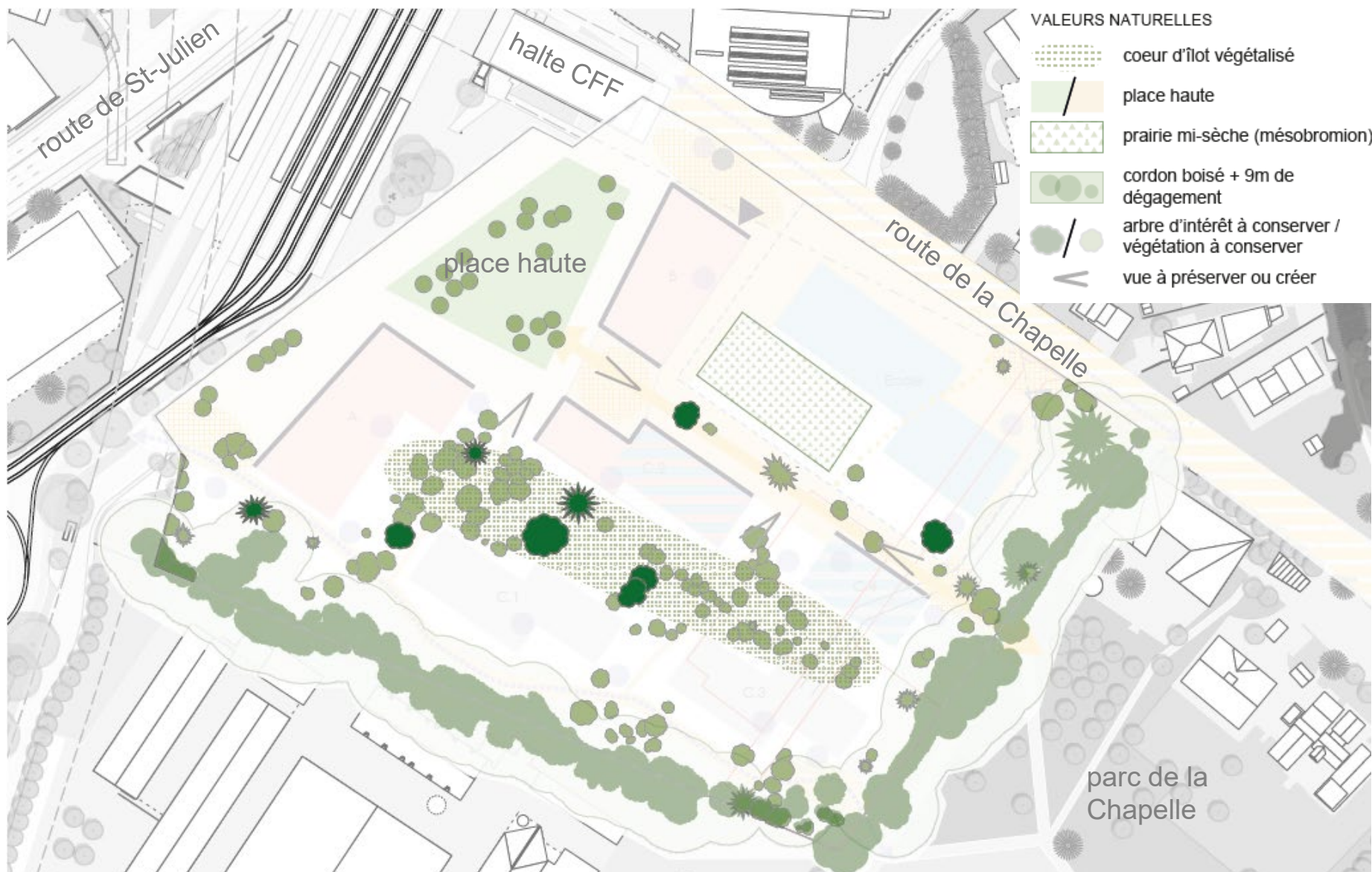


IMAGE DIRECTRICE - NATURE

- Préservation et mise en valeur des cordons boisés.
- Conservation de la charpente arborée existante, ainsi que de plusieurs arbres d'intérêts.
- Conservation de la prairie mi-sèche (mésobromion).
- Création d'un cœur paysager intégrant au maximum l'arborisation existante.
- Maintien de 40% de pleine-terre.
- Gestion des eaux de pluie à ciel ouvert.



VALEURS NATURELLES

-  cœur d'îlot végétalisé
-  place haute
-  prairie mi-sèche (mésobromion)
-  cordon boisé + 9m de dégagement
-  arbre d'intérêt à conserver / végétation à conserver
-  vue à préserver ou créer

DEMANDES - MOBILITÉ DOUCE

SYNTHÈSE À L'INTENTION DES ÉQUIPES DES PLANIFICATIONS TEST

- ⇒ Réfléchir au caractère et au tracé de l'espace continu structurant: vocation à être un lieu de passage fonctionnel pour la MD ou un lieu avec une composante paysagère importante (liaison fonctionnelle directe versus indirecte).
- ⇒ Penser les polarités externes à relier via l'espace continu structurant et les ramifications de celui-ci: connexions secondaires vers l'interface de Bachet, l'entrée de la halte du Léman Express, l'esplanade future patinoire, le Collège, la crèche et le CAD, le réseau cyclable existant, etc.
- ⇒ Porter une attention spécifique à l'accessibilité universelle
- ⇒ Gérer la cohabitation de différentes MD à l'intérieur du quartier, mais également à la route de la Chapelle avec un aménagement plus qualitatif.

IMAGE DIRECTRICE - ESPACES PUBLICS

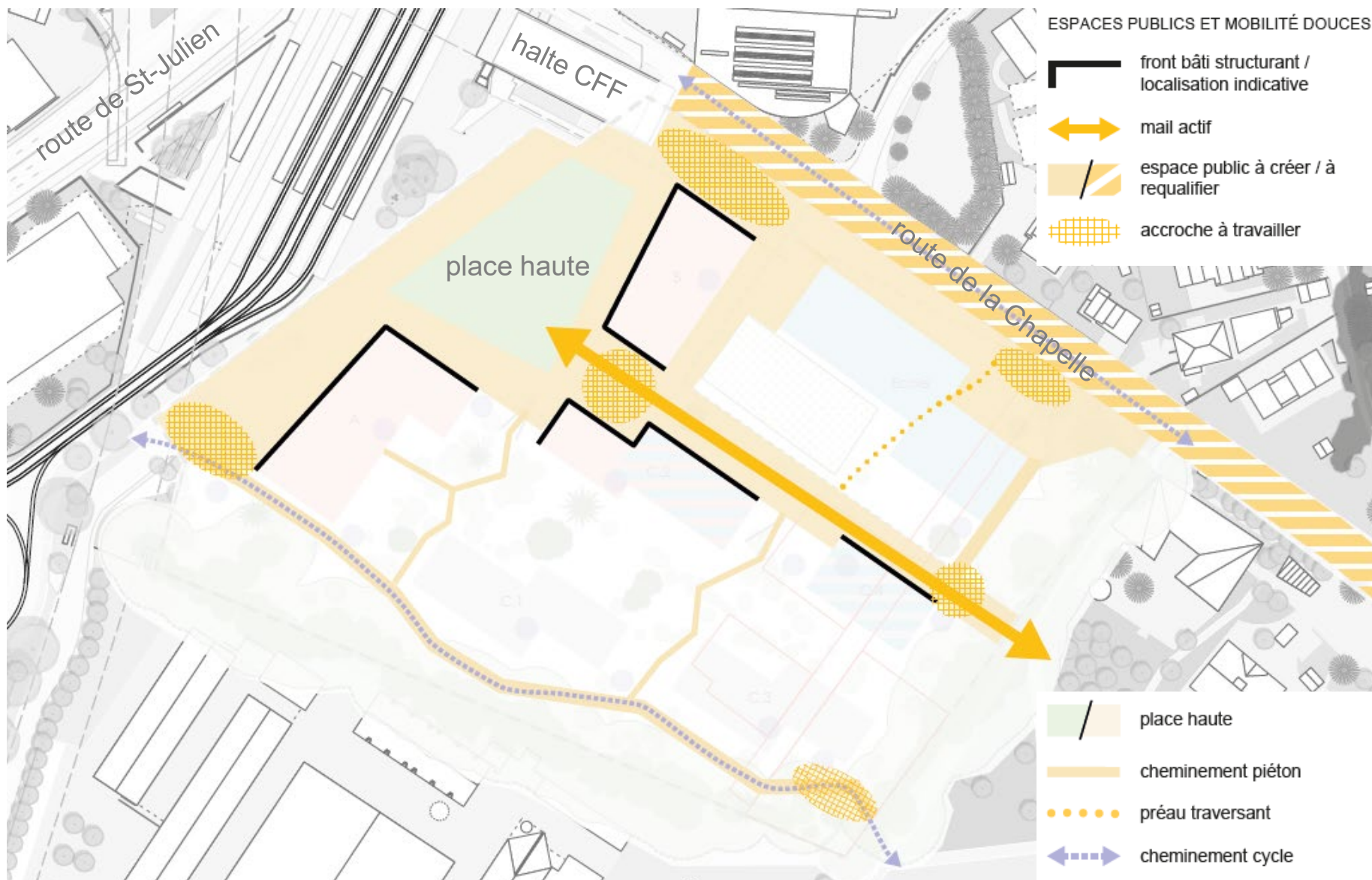
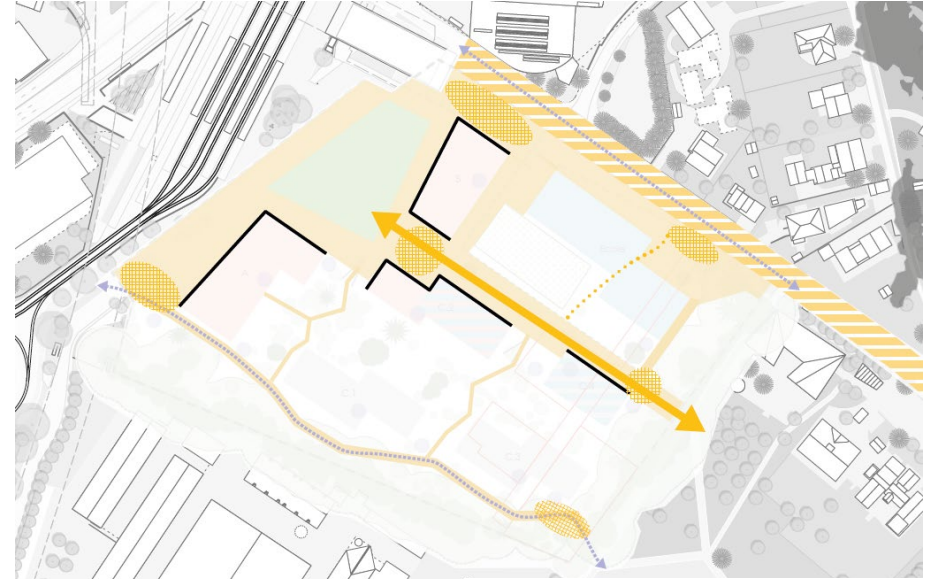


IMAGE DIRECTRICE - ESPACES PUBLICS

- Réalisation d'un mail central « actif » reliant la gare et le parc de La Chapelle
- Requalification des espaces publics de la route de La-Chapelle et mise en place d'une zone 30 km/h.
- Établissement d'un maillage piéton à partir de cheminements piétons perpendiculaires aux axes nord-ouest / sud-est évoqués ci-dessus.



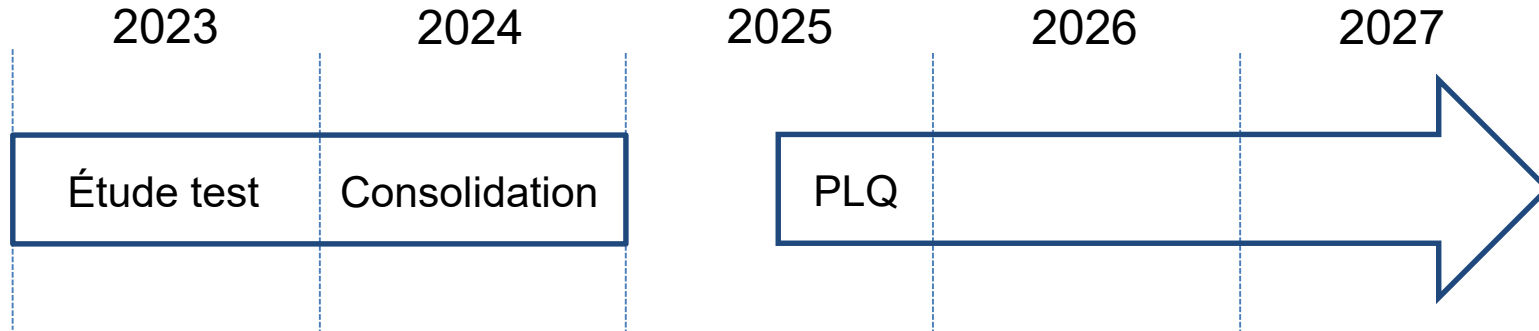
ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ DOUCES

- front bâti structurant / localisation indicative
- mail actif
- espace public à créer / à requalifier
- accroche à travailler
- place haute
- cheminement piéton
- préau traversant
- cheminement cycle



SUITE DU PROCESSUS

SUITE DU PROCESSUS



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

